

Le 26 juin 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 juin 2023

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, MARRET, CEYTE, CAMPEGGIA, PEPIN, PONSON.

Procurations : Madame MONTET-FRANC à Monsieur CHAPOT, Monsieur KARA à Monsieur MARRET, Madame MOINE à Monsieur CAMPEGGIA, Madame SORGI à Monsieur CEYTE.

Absente : Madame RODRIGUES.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Dénomination du pont de l'avenue Martouret

Monsieur le Maire rappelle que la dénomination des voies communales, places, bâtiments publics... relève de la compétence du conseil municipal qui gère par ses délibérations les affaires de la commune.

Il s'avère que le pont de l'avenue Martouret n'a jusqu'à présent pas de nom en propre.

Il explique que des recherches effectuées par les Amis du Vieux Bouthéon ont permis de retracer l'histoire de ce pont et de découvrir qu'il comportait un tunnel, aujourd'hui bouché, par où passait la première ligne de chemin de fer à partir de 1827. Grâce aux travaux de réfection réalisés sur ce pont en 2022, le mur où se trouvait le tunnel a été nettoyé et les jambages de soutènement de l'ancien tunnel mis à jour.

Les Amis du vieux Bouthéon ont sollicité la commune pour mettre en valeur ce vestige de la première ligne, notamment en attribuant au pont un nom en lien avec l'histoire ferroviaire de notre commune.

Il ajoute que, dans ce cadre, sur proposition de M. DRIOL, Mme FABRE, adjointe culture, patrimoine et tourisme, a sollicité les citoyens d'honneur de la ville pour former un groupe de travail « Mémoire de la ville » et réfléchir ensemble à un nom permettant de susciter la curiosité autour de ce vestige qui reste « caché » puisque les traces de ce tunnel sont invisibles depuis la voie publique.

Monsieur le Maire annonce que le groupe de travail a proposé à l'unanimité le nom suivant : « Pont-tunnel de la comtesse ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20230627-2023-53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Il donne les raisons de ce choix :

L'indication « tunnel » (même s'il est aujourd'hui bouché et que le pont a ensuite été dédoublé) permet de signaler qu'il y a quelque chose de caché sous ce pont.

La mention « comtesse » vise à susciter l'interrogation et donner envie d'en savoir plus. Il s'agit d'une référence au premier voyageur d'un train en France, sur cette ligne Saint-Etienne à Andrézieux, et donc en empruntant ce pont-tunnel. En effet, le 21 août 1827, quelques semaines à peine après l'ouverture de cette ligne à vocation industrielle, un journal local, le Mercure Ségusien, signale que la comtesse Bertrand, épouse d'un maréchal de Napoléon, a parcouru toute la ligne dans un wagon qui avait été mis à sa disposition par le directeur du chemin de fer Louis-Antoine Beaunier. Arrivée à Andrézieux, elle a pris la route pour Montbrison, la préfecture de l'époque.

Les premiers transports officiels de voyageurs par le train sont associés à la ligne Saint-Etienne à Lyon, deuxième ligne de France, et à l'année 1831. Mais, en réalité, la première voyageuse ferroviaire est passée ici, à Andrézieux, par ce pont-tunnel, en août 1827. Il paraissait intéressant de rappeler cette première en France par l'attribution de ce nom un peu insolite et mystérieux à ce vestige-témoin.

Monsieur le Maire indique qu'il est prévu également la mise en place sur site d'un panneau d'identification qui signifierait qu'il s'agit d'un « vestige du premier chemin de fer de France » et qui comporterait un QRcode renvoyant sur des informations plus détaillées.

Il rappelle que la Ville d'Andrézieux-Bouthéon a célébré le 3 juin 2023, sur le site de l'Aventure du train, le bicentenaire de la signature de l'ordonnance royale autorisant la construction de la première ligne de chemin de fer entre Andrézieux et le Pont de l'âne à Saint-Etienne. Ce vestige pont-tunnel a été ainsi dévoilé aux habitants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-29 et L 2213-28 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, places et bâtiments publics,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer la dénomination suivante au pont se trouvant sur l'avenue Martouret : **Pont-tunnel de la comtesse**,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant de prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 27 juin 2023

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET

